LA GREVE DES MINEURS DU LIMBOURG

broch
C.I.R.A.
2516 f
14500

CLASSE OUVRIERE & CAPITAL EN BELGIQUE

1970

CLASSE OUVRIERE ET CAPITAL EN BELGIQUE

(Les luttes de janvier - février 1970)

Brochure réalisée par un groupe international sous le sigle :

"LUTTE DE CLASSE INTERNATIONALE"

NOTE LIMINAIRE

Six semaines de grève dite sauvage. La classe ouvrière internationale des Charbonnages du Limbourg lutte, en masse, contre les patrons, contre les syndicats, unie autour d'une même revendication : 15 % d'augmentation de salaire tout de suite. En même temps, toute la Belgique est parcourue par une profonde vague d'agitation sociale, de grèves et d'affrontements avec les forces de répression. Un mouvement sans précédent depuis la grève de 1960 / 1961.

De la même façon qu'un peu partout en Europe, la lutte de classe gagne également le vieux centre capitaliste en Belgique et s'y installe, obligeant la bourgeoisie elle-même à la faire passer de la petite rubrique des "conflits sociaux" à la première page de tous les quotidiens.

Comprendre la signification de ces luttes, dégager le sens du mouvement de classe qui assiège avec de plus en plus de persistance les bastions les plus importants du Capital mondial, devient une nécessité chaque jour plus pressante. On espère que le présent texte pourra contribuer à atteindre ces objectifs et à clarifier la ligne de démarcation qui sépare, à jamais, l'intérêt prolétarien des mille et une idéologies réformistes, conciliatrices, populistes, néo-syndicalistes, etc.

1 - 1970 : ANNEE DE TRANSITION POUR LE CAPITAL

A la charnière des IIème et IIIème Plans, l'année 1970 est une étape particulièrement importante de la planification du développement du Capital belge, au moment où sont en jeu ses rapports avec le capital européen.

L'objectif essentiel du IIIème Plan (1971 - 1975) est de réorganiser profondément les secteurs de production et de rationaliser les activités telles que les services et la commercialisation) liées à la réalisation de la plus-value sociale.

Les augmentations de productivité prévues dans le cadre de ce Plan impliquent une compression des effectifs employés dans l'industrie, l'accroissement de la mobilité du travail d'une région et d'un secteur à l'autre, ainsi que le développement du secteur "tertiaire" (fonction de valorisation du capital). Dans ce dernier secteur, l'augmentation quantitative de l'emploi s'accompagnera d'une rationalisation des méthodes, grâce au recours à l'automation. En effet, disposant d'une réserve de force de travail étrangère (immigration des régions méditerranéennes), le capital belge s'efforce d'adopter, dans une certaine mesure, une politique semblable à celle des capitalistes néerlandais ou suédois ; il s'agit dans le cadre de la division internationale du travail, de réduire la part des activités industrielles au profit des activités dites tertiaires.

Un tel projet de développement requiert une augmentation des investissements de plus en plus importante. L'Etat a ici un rôle prépondérant à jouer, d'autant plus qu'il lui reviendra d'orienter ces investissements, aussi bien quant à leur répartition par secteurs d'activités que sur le plan géographique. Il lui faudra planifier la croissance des nouveaux secteurs, ainsi que la disparition progressive des activités périmées, c'est-à-dire qu'il devra mener de pair la restructuration des industries et le "réaménagement du territoire".

En outre, la nécessité de poursuivre la politique de plein emploi - donnée essentielle de toute la politique économique du capital en Europe - impliquera que la force de travail fasse preuve d'une mobilité croissante tout en étant soumise à un processus de recyclage continu. Les efforts en matière de formation professionnelle, condition de base du progrès technique, concerneront tout l'éventail de cette force de travail ; la mobilité géographique (à l'échelle de l'Europe) et inter-sectorielle s'imposera donc non seulement au travail peu qualifié (à travers les mille et un aspects du recyclage permanent et de la reconversion), mais aussi au travail hautement qualifié . Il en résulte la nécessité d'abandonner la politique d'austérité, d'éviter la compression de la demande globale, et d'essayer de sortir de l'alternative inflation-chômage.

Le capital lutte contre le chômage (considéré en termes de déséquilibre économique et non de "problème social") en s'efforçant de le maintenir à un niveau déterminé et d'accélérer la mobilité entre les secteurs d'activité ; de plus, il crée pour le chômeur des emplois occasionnels temporaires. Les prestations sociales, le maintien de la rémunération du chômeur n'ont plus seulement pour raison d'être d'éviter la diminution de la demande intérieure, ils permettent dorénavant d'accroître la souplesse du marché du travail. C'est de ce point de vue que le recyclage est devenu un instrument de résorption du chômage et de reclassement professionnel.

La réplique à la lutte ouvrière en matière de salaires occupe bien sûr une place centrale dans le Plan élaboré par le Capital, celui-ci devant disposer d'une masse de plus - value toujours croissante pour pouvoir poursuivre l'accumulation. De nos jours, le grand problème qui se pose aux capitalistes est de remplacer le salaire aux pièces, le salaire au rendement désormais devenu (ou sur le point de l'être) impraticable en raison du progrès technique, qui impose le "saut" du grand machinisme et de la chaîne de montage à l'automation.

Dans la mesure où le rapport salaire-productivité devient moins évident au niveau du travailleur individuel, il importe de l'établir, non plus à cet échelon, mais à celui de la masse globale des salaires (par branche, par unité de production) considérée par rapport à la production globale correspondante. D'autre part, le besoin de briser politiquement l'unité de classe, c'est-à-dire d'empêcher les travailleurs de prendre immédiate-

ment conscience que leurs intérêts sont identiques, oblige le Capital à rechercher de nouvelles formes de division de la force de travail. A partir du moment où le lien salaire-productivité (en tant qu'intérêt pour le travailleur de travailler le plus possible) n'apparaît plus au niveau de l'ouvrier individuel, les capitalistes s'efforcent d'introduire le critère de la qualification individuelle, comme moyen d'isolement des ouvriers, de morcellement des intérêts de la classe ouvrière. L'étude des postes (job evaluation) est en effet un des objectifs visés par la formation professionnelle, le recyclage et l'éducation permanente ; c'est également dans ce contexte qu'il faut replacer l'idée d'une carrière professionnelle de l'ouvrier qualifié.

La mise en application de ces mesures passe par la généralisation des conventions collectives établies au niveau national pour chaque branche industrielle. La période de validité de ces conventions tend à s'allonger : deux ans pour la métallurgie et le bâtiment, vingt-sept mois pour le textile ... (à rapprocher des contrats pluriannuels devenus également monnaie courante en France et dont la C.G.T., à défaut de les signer, accepte les termes essentiels ...). Ces conventions collectives nationales et pluriannuelles ne définissent pas seulement pour chaque secteur les augmentations de salaires, mais aussi les vacances, la durée du travail, les modalités de la sécurité sociale, les "droits syndicaux", etc.. ; elles couvrent tous les aspects et toute la durée de la vie du travailleur.

La convention collective devient de plus en plus l'instrument à l'aide duquel le Plan est imposé et grâce auquel le capital privilégie les impératifs de la reproduction du système d'exploitation au détriment des besoins des producteurs. Elle devient un moyen par lequel on tente d'assurer la "paix sociale" et de récupérer les luttes ouvrières dans un contexte de croissance économique. La convention collective est donc devenue le cadre privilégié où s'exercent les pratiques réformistes, qui ont précisément pour but de prévoir et de planifier les initiatives revendicatives des ouvriers, afin de les limiter au niveau prévu par le Plan et d'utiliser leur dynamisme au profit du développement et de la réorganisation de l'appareil productif.

Ainsi, dans le cadre des limites établies et des buts généraux explicités ci-dessus, la réduction de la durée du

travail, les efforts dans le domaine du logement et de l'éducation, effectivement planifiés pour les cinq ans à venir, apparaissent sous leur véritable jour : une politique de classe fondée sur la nécessité d'augmenter la productivité du travail, c'est-à-dire de réduire le temps de travail nécessaire en augmentant le taux d'exploitation de la force de travail.

Résumons-nous : restructuration de la production industrielle et reconversion de la force de travail - voilà les deux volets de l'action que les capitalistes vont être contraints de poursuivre d'une façon coordonnée en Belgique. D'autre part ce projet doit être réalisé dans le cadre d'un processus analogue, qui se développe à l'échelle internationale.

La planification de la force de travail devra faire face à une classe ouvrière qui est déjà en train de manifester sa capacité de mener ses luttes de façon autonome, d'inaugurer ses propres cycles de lutte et de les imposer au Capital, tendant par là à foutre en l'air les échéances programmées par les conventions collectives. C'est dans ce contexte que l'initiative autonome de la classe se heurte de front aux syndicats qui participent à la programmation du calendrier des luttes et garantissent que celles-ci resteront dans les limites prévues et ne porteront que sur des revendications négociables.

Le Syndicat - l'institution syndicale dépasse la diversité apparente des différents syndicats - devient de plus en plus, dans la perspective tracée, l'élément clef de l'exécution du plan du Capital : celle-ci ne sera assurée que dans la mesure où le syndicat se montrera capable de contrôler les mouvements spontanés de la classe ouvrière.

En assumant la "défense des salariés" uniquement dans le cadre du système, dont il respecte les nécessités de reproduction, le syndicat voit son rôle s'élargir au délà de l'usine, pour envahir toute la vie sociale.

Tantôt il essaie de réduire la tension de classe (par exemple dans les secteurs en voie de réorganisation ; tantôt il répond à la nécessité d'exercer son contrôle partout où peut se

manifester le mécontentement (habitation, santé, éducation, etc..); ici il désamorce les luttes autonomes et même les combat directement, là il siège dans les mille et une commissions planificatrices qui décident du sort des ouvriers considéré comme simple force de travail sociale.

" Il est difficile" - dit la Centrale des Syndicats Chrétiens (C S C) "de ne pas associer institutionnellement les organisations syndicales à l'introduction de l'automation ainsi qu'à la précision de ses modalités d'application". Voilà un exemple de la façon dont le syndicat est appelé à participer de plus en plus à l'élaboration du plan capitaliste.

Il s'agit de voir maintenant, à travers une rapide analyse de certains secteurs industriels, comment la classe ouvrière intervient dans le processus même de réorganisation de la production capitaliste, comment elle s'y oppose et comment elle lutte contre toute nouvelle forme d'exploitation. L'autonomie de la classe ouvrière réside justement dans sa capacité, chaque jour plu forte, à s'organiser à la base pour lutter dans son propre intérêt, qui n'a rien à voir avec "l'intérêt général".

2- UN PROCESSUS D'UNIFICATION DE CLASSE

La situation économique des charbonnages, en Belgique comme dans le reste de l'Europe, est bien connue : c'est un secteur en déclin continu depuis plus de dix ans. La production a baissé tout comme les effectifs, tandis que la productivité augmentait d'un tiers entre 1961 et 1969. La production charbonnière belge est absorbée en majeure partie par l'industrie sidérurgique locale. Sa condamnation à mort est due au remplacement du charbon par d'autres sources d'énérgie (comme le pétrole) plutôt qu'à proprement parler à l'épuisement des ressources, phénomène néanmoins réel. Aujourd'hui, les trois bassins miniers en activité (Charleroi, Liège, Limbourg) sont soumis à un plan de fermeture graduelle des puits et de reconversion de la force de travail. L'arrêt des mesures de protection du charbon belge en 1967 (consommation obligatoire par la sidérurgie locale) fait aussi partie de cette planification.

Du même coup on tente d'éviter que les mineurs ne s'allient aux ouvriers de la sidérurgie pour paralyser le secteur situé en aval. En effet, la sidérurgie elle-même a subi dans les années 60 une assez profonde réorganisation. Le minerai de fer lorrain a été progressivement remplacé par du minerai à haute teneur en provenance de SUEDE et de pays d'Outre-Mer (Mauritanie, etc), en même temps que l'on créait des aciéries utilisant l'oxygène pur (procédé L D). Le complexe sidérurgique SIDMAR (près de Gand) , construit pendant cette période, doit devenir le pôle du développement futur du secteur orienté vers l'exportation. Par ailleurs, on a amélioré les installations anciennes (introduction aux aciéries Thomas du soufflage à oxygène, de nouveaux laminoirs, etc). Cet effort s'est traduit par une forte augmentation d'investissements dans ce secteur au cours de la période 1960 / 1965, aboutissant aux réorganisations des dernières années.

La lutte des mineurs de ZWARTBERG en décembre 1965, par son caractère violent (un mort et plusieurs blessés dans les accrochages avec la gendarmerie), où les mineurs ont

refusé de subordonner leurs intérêts de producteurs aux besoins et aux raisons des capitalistes, ont fait apparaître en pleine lumière le rôle des syndicats, instrument du Capital destiné à faire accepter aux ouvriers la nécessité des reconversions, désormais planifiées de plus en plus strictement.

Les accords de ZWARTBERG de 1966 prévoyaient en effet que, désormais, les mines ne seraient pas fermées avant que les mineurs n'aient retrouvé un emploi. Cette clause était en fait destinée à permettre au syndicat d'empêcher les grèves spontanées dans les puits qui allaient fermer.

Plus le syndicat se présentait comme défenseur de l'intérêt des mineurs(en prévoyant, en accord avec les patrons, le reclassement et le transfert de la force de travail d'un secteur à un autre), moins les ouvriers pouvaient lutter contre les licenciements dans l'usine, résister à l'exploitation sur le lieu du travail et refuser la planification du chômage.

C'est en effet ce qui s'est passé pendant un certain temps dans quelques secteurs. Durant la période 1966 - 1968, les ouvriers du textile réussirent à obtenir d'importantes augmentations de salaires, tandis que la production stagnait, ce qui obligea le capital à procéder à une profonde réorganisation dans ce secteur. Compte tenu de l'expansion récente de l'industrie pétrolière et chimique, il est certain que le Capital devra procéder à une intégration croissante de ces trois secteurs, comme on l'a déjà vu ailleurs, en Italie et en France par exemple. C'est à cela que le plan devra consacrer ses efforts : reconvertir la force de travail rendue disponible par le déclin des secteurs archaïques, contrôler un certain volant de chômage et rendre les secteurs modernes concurrentiels à l'échelon européen.

Depuis 1966, l'industrie pétrolière a doublé sa capacité de raffinage et la pétro-chimie croît à un taux plus élevé encore (5 points au dessus de la moyenne européenne). Outre Anvers, la zône du Canal de Gand est en train de devenir un important centre pétrolier. La chimie s'est groupée, elle aussi, autour d'Anvers : 70. 000 travailleurs y étaient employés en 1967. Mais l'expansion se poursuit dans d'autres régions. On vient d'annoncer la construction à Feluy, dans le Hainaut, d'un nouveau complexe pétrochimique à très grande capacité, par la

Société LIBECHIM qui rassemble un groupe allemand, un groupe britannique, une société pétrolière française et une couverture financière suisse .... La force de travail sera certainement plus internationale encore que le capital ! Une raffinerie, cette fois-ci américaine, est également en cours de construction dans la même région.

Mais déjà les syndicalistes ont de plus en plus de mal à canaliser la violence des luttes ouvrières et à contrôler licenciements et reconversion ; c'est ainsi que la période de validité des conventions collectives allonge, passant notamment d'un à deux ans dans les mines en 1968. Au niveau de l'entreprise, les échéances sont souvent encore plus longues : tel est le cas de la très importante usine FORD de Genk où l'accord d'entreprise est signé pour cinq ans !

D'autre part, la lutte déborde le cadre contractuel, notamment dans la transformation des métaux - principale branche industrielle belge - où la réorganisation se poursuit avec une certaine lenteur. Rappelons que la grève "sociologiquement fameuse" des ouvrières de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre (F.N.) en 1966 montre les difficultés que rencontre la rationalisation du cycle de production. On trouve en effet à la F.N., à côté de divisions modernes comme celle de Pré-Madame (construction et révision de moteurs d'avions)des ateliers d'armurerie presque artisanaux. En revanche, l'assemblage et la construction des automobiles sont en nette expansion.

Une bonne partie des usines est de construction récente ; la plus moderne, FORD-GENK (ouverte en 1964) est appelée à jouer un rôle de plus en plus important dans les opérations internationales de Ford, dans la mesure où elle produira certaines pièces mécaniques pour toutes les usines Ford d'Europe.

En 1968, la production totale d'automobiles a atteint 635.249 unités, dont 500.000 pour l'exportation. Notons encore, comme exemple de la concentration actuelle du capital et du processus de production à l'échelon mondial que l'usine RENAULT de HAREN monte des voitures soviétiques sous la marque SCALDIA.

C'est justement à FORD-GENK qu'une grève de cinq semaines (Octobre-Novembre 1968) marque la fin de l'utilisation des voies légales. Les affrontements avec les "jaunes" et la police, la mise en place de piquets massifs aux portes de l'usine montrent que la lutte a dépassé le stade institutionnel. En même temps, le capital cesse de pouvoir utiliser les luttes revendicatives pour stimuler son propre développement. Cette grève marque en quelque sorte la fin d'une période où l'on pouvait faire croire à la coïncidence des intérêts immédiats des ouvriers et des exigences de la reproduction du Capital, ce qui permettait le succès de l'action syndicale.

Face aux grèves sauvages du début mars 1969 aux Charbonnages Mamburg à Charleroi (et comme dans d'autres lutte qui les avaient immédiatement précédées) le syndicat a mis en mouvement tout une série de manifestations qui avaient pour but la mobilisation ouvrière et <u>surtout populaire</u> sur des thèmes tels que : absence de contrôle du développement, déséquilibres régionaux, etc. Lors de la manifestation du 3 avril, on lisait sur les pancartes les mots d'ordre :"Pouvoir réel de décision pour la Wallonie", "Droit à l'initiative industrielle publique", "Une seule société de développement régional", etc.

Certaines des luttes qui éclatent à cette époque mettent à l'épreuve la capacité des syndicats à maîtriser l'autonomie de la classe ouvrière. C'est ainsi qu'aux usines SCHREDER à ANS, en lutte du 19 au 23 mars, des comités de grève syndicaux reprennent à leur compte, pour mieux la dénaturer, une revendication imposée par la pression ouvrière : alors que les travailleur exigeaient des augmentations de salaires égales pour tous, on assiste à la création de comités de classement chargés de garantir, dans l'usine, "l'objectivité" de l'application de la hiérarchie des salaires entre ouvriers et employés.

En revanche, les luttes qui commencent à l'A.C.E.C. de CHARLEROI, à la SIDMAR, aux Charbonnages de BACNURE (Herstal) aux Houillères d'ANDERLUES, aux Fonderies de FROIDEMOND, à CATERPILLAR-GOSSELIES, aux Usines sidérurgiques COCKERILL-OUGREE-PROVIDENCE (COPEL) à

LIEGE, à la F.N. (Herstal), en mars et avril, marquent le déclenchement d'une attaque ouvrière ouverte, liée aux objectifs matériels de salaires et de durée du travail, attaque que le Syndicat n'est plus à même de gérer.

Le 19 avril, dans une manifestation à ARLON, ce dernier essaie bien encore de populariser la revendication du Mémorandum du Conseil Economique Wallon, visant à la création de 1.200 nouveaux postes de travail en Wallonie, pendant les cinq années couvertes par le IIIème Plan : ces manoeuvres n'empêcheront pas la totalité des mineurs des Charbonnages de WATERSCHEI, du puits de SAINT-JACQUES, bientôt suivis par ceux de WINTERSLAG et BEERINGEN, de se mettre spontanément en grève, deux jours plus tard.

Ainsi se développe, sur le terrain politique du salaire, et pour toute la période qui va suivre, un ensemble de luttes non programmées, expression de l'autonomie de la classe. Le plus important est alors la capacité des ouvriers de reprendre à leur compte, en les prolongeant, les thèmes et les moyens de lutte qui sont simultanément à l'ordre du jour dans d'autres pays, indépendamment des frontières officielles.

L'interpénétration capitaliste, en effet, rend aujourd'hui possible, dans des pays dont le développement est parallèle et la situation conjoncturelle analogue, une attaque ouvrière simultanée portant sur des objectifs similaires. On peut donc dire qu'il n'y a pas de solution de continuité, et qu'objectivement une lutte identique est menée dans les pays développés d'Europe pendant presque toute l'année 1969.

Ainsi, l'offensive ouvrière qui, en France, prolonge MAI (luttes de PEUGEOT-SOCHAUX et RENAULT-LE MANS en mars) se poursuit dans la sidérurgie et s'étend de la Lorraine (WENDEL-SIDELOR, SOLLAC) à Dunkerque (USINOR) pour gagner en septembre la sidérurgie et les mines de la Sarre et de La Ruhr; la même lutte touche en Angleterre l'industrie automobile (FORD, VAUXHALL), la sidérurgie (PORT TALBOT) et, au mois d'octobre, les mines. Elle explique également les grandes luttes italiennes de 1968 / 1969 (FIAT, PIRELLI, etc). Enfin, on la voit s'élargir aussi bien aux pays riches de la "paix sociale" (mines et automobile en Suède, chantiers navals du Danemark) qu'aux pays pauvres, soi-disant "fascistes" (mines d'Asturies, métallurgie et chantiers navals portugais).

C'est à l'intérieur de ce cycle que l'on doit situer les luttes qui se déroulent alors en Belgique : en juin les grèves de GEVAERT-AGFA (Anvers) PHILLIPS (Turnhont) BUS et CAR, ateliers HOUGUET-DUESBERG-BOSSON (Verviers) ; NESTOR-MARTIN (Berchem) et CITROEN (Bruxelles-Forest) en septembre ; Charbonnages de ZOLDER en octobre, et surtout, en novembre, les luttes chez CITROEN-FOREST encore, aux Fonderies et Poëleries de TAMINES (Namur), ACEC, CARNOY-VANDENSTEEN, VOLVO et KALORIK, à Gand.

Les travailleurs, on le voit, ont déjà largement dépassé la simple exploitation des occasions de lutte fournies par les syndicats, pour se livrer à une attaque autonome de classe contre le plan du capital et ses conséquences (salaires, durée du travail, cadences, reclassements et licenciements, déplacement d'une région ou d'un secteur à l'autre). Leur attaque est de plus en plus ouvertement politique, dans la mesure où elle frappe le Capital (Patron - Etat - Syndicat) au niveau le plus élevé de son organisation, dans sa tentative pour répondre aux besoins de l'accumulation en réorganisant l'appareil productif. Une telle attaque, mettant objectivement en cause la reproduction des conditions existantes, coïncide avec l'avènement à l'échelle européenne, des premiers embryons d'organisation ouvrière autonome ; d'autre part, elle déborde de plus en plus souvent le cadre strict du lieu de production pour envahir toute la vie sociale, en y situant la lutte de classe pour la transformation de la société tout entière.

Face à cette attaque autonome, exprimant avec force l'opposition au système capitaliste, le syndicat se range de plus en plus ouvertement du côté des patrons et de l'Etat. De l'incapacité à traduire la volonté ouvrière, il passe directement à la répression ouverte de toute initiative de la base, comme à CITROEN-FOREST en novembre 1969, où les délégués syndicaux indiquent aux flics les ouvriers étrangers les plus combatifs (cf. Le Figaro du 20 novembre 1969). Le syndicat ne fait alors que révéler sa nature permanente d'instrument du Capital pour gérer la force de travail et ses luttes, que démasque aujourd'hui l'irruption du mouvement autonome des producteurs en révolte contre leurs conditions matérielles d'existence.

Les grèves belges de 1969 / 1970 vont précisément montrer à nouveau comment les travailleurs commencent à se don-

ner, de manière autonome, la capacité de s'opposer à la tactique syndicale. Celle-ci va de la pure et simple répression (voir la lettre du syndicaliste C F D T de RENAULT-CLEON publiée par Le Monde le 24 octobre 1969) à l'isolement des luttes que le syndicat n'a pu empêcher d'éclater, voire à la généralisation au niveau revendicatif le plus bas lorsque des noyaux durs poursuivent la lutte par-délà toutes les manoeuvres. Le cas de RENAULT-LE MANS, en octobre 1969 est à cet égard typique : devant la dureté de la lutte des 80 ouvriers de l'atelier de traitement thermique et devant le risque de généralisation de la grève à un très haut niveau de radicalisation, DREYFUS, délégué de l'Etat-patron, ferme l'usine et permet ainsi au syndicat d'organiser la "riposte de masse" sur la base de ... la réouverture de l'usine, qui eut lieu 24 heures après !

Dans ces conditions, s'opposer au syndicat consiste, dans un premier temps, à faire circuler les expériences de lutte de secteur à secteur, de ville à ville, de pays à pays, à reprendre la lutte à un niveau toujours plus haut dans une même branche, ou même dans une même unité de production, à passer enfin à des formes comme l'occupation des locaux, la séquestration des patrons et des dirigeants, les manifestations non syndicales, les affrontements avec les forces de répression.

C'est ce long processus, qui se fait jour uniquement à travers les luttes, qui méritent d'être appelé recomposition politique de la classe : par-délà les multiples stratifications, imposées par l'organisation capitaliste du travail, auxquelles ne manque pas de s'ajouter en Belgique (comme dans presque tous les pays d'Europe occidentale) celle de la force de travail immigrée, la classe ouvrière tend à se découvrir une. Elle affirme alors, dans sa lutte contre l'exploitation accrue à laquelle elle est soumise, son antagonisme irréductible aux intérêts de la société capitaliste, face au syndicat, au patron, à l'Etat, au capital.

3 - L'ATTAQUE OUVRIERE : LES LUTTES DE JANVIER / FEVRIER 1970

En Belgique, le processus endémique de luttes finit par éclater au grand jour avec les grèves de janvier / février 1970. Ce qui restait jusqu'alors caché devient clair, transparent : la presse est obligée d'en parler, toute la société est concernée. Pour certains c'est la surprise, sinon la stupéfaction. Pour d'autres, il s'agit de l'aboutissement d'une lutte de plus en plus ferme et soutenue.

C'est la grève sauvage des mineurs du Limbourg qui va devenir le pôle de la lutte de classe. On peut en effet y voir la toile de fond de toute une série de luttes simultanées, s'enchaînant les unes aux autres, soit en suivant la filière tracée par le capital lui-même dans son processus de socialisation (par exemple, en partie, dans la sidérurgie liégeoise), soit par l'aptitude que montre la lutte des mineurs à se communiquer, à s'étendre à d'autres secteurs industriels, non seulement géographiquement proches (FORD-GENK, TUBES-HASSELT, etc) mais également plus éloignés (Anvers, Charleroi et ailleurs).

En avril 1969, les luttes autonomes des mineurs du Limbourg avaient obligé le syndicat à reprendre à son compte la revendication d'une augmentation des salaires de 15 %. En octobre, le syndicat brise la grève du puits ZOLDER en disant que l'on fera grève, tous ensemble, en décembre, à l'occasion de la signature de la Convention collective. Le 15 décembre, lorsque sont présentés les résultats des négociations (fixés pour 2 ans, espèrent les patrons et les centrales syndicales) les travailleurs s'aperçoivent que les 15 % pour lesquels ils s'étaient battus ont été réduits à 12 %, avec un étalement sur un an et demi, soit 4 % seulement dans l'immédiat.

Le profond mécontentement qui régnait jusqu'alors fait place à la colère, à l'explosion autonome de la violence de classe. En fait, il ne s'agit plus même d'une question de 4, de 12 ou de 15 pour cent : les mineurs savent mieux que personne que ce ne sont pas quelques francs jetés en aumône qui changeront quoi que ce soit à leurs conditions de travail, à l'incertitude de l'emploi, au "pouvoir d'achat" lui-même. Tout comme les travailleurs français qui avaient repoussé, le 27 mai 1968, les accords Etat-Patrons-Syndicats de Grenelle, les mineurs limbourgeois prennent acte de la totale incapacité des syndicats à exprimer, ne serait-ce que partiellement, leurs exigences vitales. Aussi prennent-ils leurs affaires en main. Ils vont se battre, en premier lieu contre le Syndicat, pendant six semaines.

Lundi, 5 janvier

Les mineurs de surface du puits de WINTERSLAG arrêtent le travail. La grève gagne, dans la même journée, les mineurs du fond et ceux du puits ZOLDER.

Mardi, 6 janvier

Le mouvement s'étend aux mines de BEERINGEN et de WATERSCHEI. 18.000 mineurs sont alors en grève et réclament les 15 % tout de suite. Le bassin du Limbourg est presque entièrement touché (4 charbonnages sur 5).

Les syndicats (la CSC est ici majoritaire) condamnent la grève après avoir essayé en vain d'enrayer le mouvement.

A HERSTAL (Chertal) au nord de Liège, 80 électriciens de l'usine sidérurgique ESPERANCE-LONGDOZ se mettent en grève sauvage et occupent les lieux. Ils se battent sur le salaire et les classements.

Mercredi, 7 janvier -

Dans le Limbourg, le parti communiste distribue des tracts, où il demande "la mise en place d'un Comité de grève avec la participation des syndicalistes grévistes ; l'envoi de délégations auprès des syndicats officiels afin de les obliger à soutenir ac-

tivement la grève ; la réunion immédiate et générale de tous les ouvriers afin de poursuivre la grève ; le refus d'accepter n'importe quel résultat sans l'intervention d'un vote lors d'une réunion générale des ouvriers ; le contact entre les différents comités de grève des charbonnages".

Des étudiants s'incorporent aux piquets de grève.

A Herstal, toute l'usine ESPERANCE-LONGDOZ (1.100 ouvriers) est paralysée par la grève des électriciens qui occupent toujours les lieux. Les syndicats désavouent les grévistes.

Jeudi, 8 janvier -

La presse annonce une légère reprise du travail. Sur place, à Waterschei, les grévistes s'attaquent à un contremaître et renversent plusieurs voitures. Intervention de la gendarmerie.

Constitution du groupe FORCE DES MINEURS, qui revendique notamment une augmentation de 70 FB par jour, tout de suite et pour tous les mineurs, plus un salaire minimum de 400 FB/jour pour les travailleurs de surface et de 500 FB/jour pour ceux du fond.

Le parti communiste revient encore sur ce qu'il disait la veille: "Les dirigeants de la CSC et de la FGTB ne sont pas vraiment responsables, mais ils se laissent influencer par les milieux politiques et gouvernementaux capitalistes. Il faut dès lors faire pression sur eux par l'envoi de délégations auprès des leaders syndicaux".

Les syndicats restent sur leurs positions : "La programmation sociale telle qu'elle a été acceptée par les syndicats et l'enquête faite à propos de l'incidence des salaires sur les prix ont uniquement pour but d'assurer le bien-être des mineurs campinois et d'assurer leur avenir" (CSC).

Vendredi, 9 janvier -

Dans le Limbourg se constitue un Comité permanent du bassin de la Campine, qui, selon les dires de son président, Monsieur Gérard SLEEGERS, regroupe des syndiqués socialistes, chrétiens et libéraux, ainsi que des non-syndiqués. Le Comité permanent soutient la revendication des 15 %. En fait, le Comité intègre quelques mineurs syndiqués de la CSC, des membres du parti flamingant VOLKSUNIE, des membres de la "Mutuelle des Amis de Zwartberg", et des militants trotskystes des Jeunes Gardes

Socialistes. Il dit tenir à "veiller à ce que les syndicats ne commettent pas de faux pas. Les syndicats sont nécessaires mais doivent être contrôlés. ".

Les mineurs grévistes se présentent pour toucher la paye. A Herstal, les grévistes d'ESPERANCE-LONGDOZ décident de lever l'occupation de l'usine mais poursuivent toujours la grève. Paralysie totale de l'installation.

Lundi, 12 janvier -

Début de la seconde semaine de grève. La production est toujours arrêtée. Des accrochages violents ont lieu à Waterschei et dans d'autres mines du bassin entre les piquets de grève massifs et la gendarmerie qui essaie de protéger les camions conduisant des jaunes et des militants syndicalistes.

Communiqués du Ministère de l'Intérieur et du Front commun syndical des Centrales des mineurs FGTB et CSC, dénonçant tous les deux les agitateurs et la violence.

Mardi, 13 janvier -

Egale combativité des piquets de grève à l'entrée des puits. Les membres du Comité permanent appellent au calme : "Nous ne gagnerons rien à provoquer des incidents". Par ailleurs, M. SLEEGERS a un entretien officieux et assez discret avec le responsable syndical CSC des mines limbourgeoises.

Mercredi, 14 janvier -

La grève s'étend au charbonnage d'Eisden, Dorénavant tout le bassin est paralysé : 23. 000 mineurs sont en lutte.

FORCE DES MINEURS avant le mot d'ordre : "NON A LA PAIX SOCIALE - NON AUX ACCORDS PATRON-SYNDICAT".

Jeudi, 15 janvier -

Dans les différentes installations sidérurgiques d'ESPERANCE-LONGDOZ de Herstal, Seraing, Jemappes et Liège-Ville, la production se trouve complètement arrêtée ; plus de 2. 000 ouvriers sont touchés par le mouvement déclenché par les 80 électriciens de Herstal.

Toujours dans la région liégeoise, à Ougrée, COCKERILL-OUGREE-PROVIDENCE (COPEL) arrête l'aciérie THOMAS pendant une journée du fait du manque d'approvisionnement en charbon.

La grève des mineurs obligeait déjà depuis quelques jours à ralentir la production.

A Herstal éclate une grève dans le département de Pré-Madame de la F. N. (révision et montage de moteurs d'avion). Les 300 grévistes demandent une augmentation uniforme de 5 FB/heure et l'incorporation de la prime annuelle dans le salaire hebdomadaire garanti ; 450 autres ouvriers sont mis en "chômage technique.

A Bruxelles, réunion commune gouvernement-syndicats.

Vendredi, 16 janvier -

Le Comité permanent organise une manifestation à Hasselt, Capitale du Limbourg. Quelque 2. 000 manifestants, parmi lesquels des étudiants, des JGS, etc.

A l'usine TUBES DE LA MEUSE, à Jemmapes (Sud de Charleroi), 400 métallos entrent en grève ; ils demandent une prime de production doublée et une révision de la classification.

Lundi, 19 janvier -

La grève se poursuit, totale, dans le Limbourg. Dans le bassin liégeois, en présence de mineurs de Campine et d'étudiants, les ouvriers du charbonnage de Colard (à Seraing) se mettent eux-aussi en grève. Les syndicats manifestent immédiatement leur totale opposition au mouvement des mineurs wallons.

Mardi, 20 janvier -

Dans le bassin de Liège, les mineurs des charbonnages ESPERANCE-BONNE FORTUNE, à Montagnée, et de HASARD, à Micheroux, débrayent également par solidarité avec leurs camarades en grève.

A la manufacture de tissus de Lippe-Dinant, le personnel fait grève avec occupation contre l'annonce de la prochaine fermeture de l'usine.

Mercredi, 21 janvier -

Le charbonnage de la BACNURE, à Herstal, est en grève.

Vendredi, 23 janvier -

Nouveaux affrontements violents dans le Limbourg. Le syndicat CSC manifeste l'intention d'accorder les indemnités de grève,

auxquelles les mineurs n'ont en principe pas droit dans la mesure où leur mouvement est "sauvage".

Samedi, 24 janvier -

Quelques milliers de grévistes et d'autres manifestants défilent à Genk. Monsieur Sleegers : "Nous avons la presse à nos côtés. Nous sommes en train de faire fléchir les syndicats". Un membre de FORCE DES MINEURS invite les grévistes à occuper les puits à partir de lundi. Le Comité permanent s'y oppose.

Les syndicats demandent au patronat le paiement immédiat de la prime de fin d'année.

Lundi, 26 janvier -

Le travail reprend dans la mine de la BACNURE à Herstal. Chez COLARD, seul puits en grève dans le bassin liégeois, les positions se durcissent ; un comité de grève composé de mineurs de la base se constitue.

La grève du Limbourg entre dans sa 4ème semaine. Nouvelles bagarres à Zolder. A Winterslag des grévistes s'attaquent violemment aux forces de police qui occupent les charbonnages. En même temps, plus d'un millier d'autres mineurs saccagent les locaux de la CSC, épargnant toutefois les fichiers de façon à ne pas perdre les indemnités de chômage.

Mardi, 27 janvier -

Le premier ministre annonce au Parlement que le gouvernement a donné son accord pour le paiement anticipé de la prime de fin d'année. Le gouverneur du Limbourg est chargé d'une mission d'information en vue d'apaiser le conflit. On annonce la convocation prochaine d'une Conférence Nationale du Travail, ainsi que du Comité National d'Expansion Economique.

Sérieux affrontements à Zolder entre grévistes et gendarmerie.

A Hasselt, quelque trois cents ouvriers de l'usine de tubes déclenchent une grève sauvage pour des revendications portant sur le salaire et les 43 heures.

A l'usine TUBES DE LA MEUSE, à Jemappes , les grévistes décident de poursuivre leur mouvement.

Mercredi, 28 janvier -

Le président du Comité permanent est reçu par le gouverneur du Limbourg. Par ailleurs, les piquets de grève, massifs et combatifs, maintiennent leur pression.

A Ougrée, en plus du charbonnage Colard, qui est toujours en grève, il y a des arrêts de travail chez COCKERILL. Le service de "traction" et l'aciérie THOMAS, hauts-fourneaux et cockeries, sont paralysés pendant quelques heures, mais le blocage total de la production n'aura pas lieu.

A Herstal, la grève des monteurs, réviseurs et calibreurs de la F.N. se poursuit ; une centaine d'ouvriers sont, soit en grève, soit en chômage technique. A la FORD-Genk, où travaillent 8.600 ouvriers, les débrayages s'étendent à plusieurs ateliers après que des contacts aient eu lieu avec des mineurs grévistes du Limbourg.

Vendredi, 30 janvier -

L'équipe de nuit de FORD-Genk débraye. Celle du matin ne reprendra pas le travail. Les chaînes s'arrêtent : la grève est totale. Les grévistes se barricadent derrière les portes de l'usine. L'occupation n'est pas décidée, mais il y a des heurts violents entre les piquets de grève et la gendarmerie, qui procède à des arrestations.

A Berchen, près de Bruxelles, les polisseurs de l'usine NESTOR MARTIN (électro-ménager) se mettent en grève.

A Charleroi, la Commission paritaire régionale de la Sidérurgie a établi un accord régional pour 69-70. Il concerne les problèmes des jeunes travailleurs (formation professionnelle, etc.) les pensions complémentaires, les primes de fin d'année, une autre prime spéciale, l'augmentation des salaires (+ 1 FB/heure au 1er mars 1970) et une réduction de la durée du travail (semaine de 41 heures 30 au 1er octobre 1970).

Lundi, 2 février -

Les grèves se poursuivent dans les mines du Limbourg. A FORD GENK, les ouvriers en lutte demandent une augmentation de 15 FB par heure égale pour tous (c'est-à-dire la

parité avec l'usine-soeur d'Anvers), la semaine de 40 heures immédiate, le 13ème mois, ainsi que l'égalité de salaire pour les hommes, les femmes et les jeunes; enfin, ils refusent les heures supplémentaires.

A Anvers, où l'usine GENERAL - MOTORS entre à son tour en grève, les syndicats-comme ils le feront également à Genk - reprennent à leur compte les revendications spontanées des ouvriers.

Toute l'usine NESTOR MARTIN (1. 000 ouvriers et 400 employés) est paralysée par une grève suivie à 100 %.

Mardi, 3 février -

Dans la région de Charleroi, les mineurs du charbonnage de ROTON, à Farciennes, débrayent spontanément pendant quelques heures. Une première reprise de travail a lieu à la F.N. de Herstal, après satisfaction partielle des revendications. A Ougrée, les mineurs de Colard reprennent le travail.

Mercredi, 4 février -

La mission d'apaisement du gouverneur du Limbourg étant terminée après une nouvelle conférence avec le patronat et les syndicats, le gouvernement dit NON aux revendications des mineurs du bassin campinois (contre les 15 % tout de suite, il maintient les accords de programmation sociale du 15 décembre). Les grévistes tiennent toujours.

La nuit à Zwartberg, un incendie ravage un bar, la "baraque polonaise", lieu de réunion habituel des mineurs.

Jeudi, 5 février -

Une grève éclate chez MICHELIN, à Leeuw St-Pierre. Les ouvriers constituent spontanément des piquets aux portes de l'usine et forment un Comité de grève. Ils demandent entre autres, une augmentation de 4 FB/heure et 7 FB sur la prime de nuit.

Lundi, 9 février -

Dans le Limbourg d'importantesforces de gendarmerie essayent de chasser les piquets de grève et de faciliter la reprise du travail. Echauffourées.

Mardi, 10 février -

Le vote sur la reprise du travail organisé par les syndicats donne les résultats suivants, sur 21. 202 lettres à retourner par les ouvriers :

Lettres retournées	13. 724
(65 % - 35 % d'abstentions)	
"Oui" (pour la reprise)	7. 047
"Non"	6. 130
"Nul"	547

En fait, le lendemain matin, ceux qui voulaient reprendre le travail se trouvent en très faible minorité devant les piquets de grève toujours aussi nombreux.

FORCE DES MINEURS et le Comité permanent soutiennent toujours la revendication des 15 % tout de suite, qui demeure le mot d'ordre de masse de cette grève qui entre maintenant dans sa 5ème semaine.

Lundi, 16 février -

La reprise du travail s'amorce progressivement dans les mines du Limbourg. A l'appel du Comité permanent, le puits de Winterslag est occupé pendant quelques heures.

A FORD-Genk et à la GENERAL MOTORS d'Anvers, la grève se poursuit, de même que chez MICHELIN. Seuls les employés sont au travail. D'importants piquets de grève stationnent toujours devant chez MICHELIN.

Mardi, 17 février -

80 % des mineurs Limbourgeois ont maintenant repris le chemin de la mine. Après six semaines de grève les 15 % n'ont pas été obtenus.

Mercredi, 18 février -

Dépêche dans le "Monde" daté du 19 :
"Le Comité de grève ordonne la reprise du travail dans le Limbourg.- Bruxelles (AFP) - le Comité de grève qui avait pris l'initiative d'un arrêt de travail des 23. 000 mineurs du Limbourg, au début du mois de janvier, a donné mardi l'ordre de reprise du travail. Ainsi prend fin officiellement une grève qui a duré six semaines. Le principal dirigeant du Comité de grève a déclaré mardi soir que le travail reprendrait dès mercredi matin

dans tous les charbonnages du Limbourg. Il a dénoncé la "politique de famine" du gouvernement et revendiqué pour les mineurs une indemnité de chômage pour les six semaines de grève. Le Comité organisera un référendum parmi les mineurs : il leur demandera d'appuyer une nouvelle grève le 1er juin 1970, si les 15 % d'augmentations salariales qu'il réclame ne sont pas accordés le 15 mai prochain".

Quelles conclusions, toutes provisoires, tirer de ces deux mois d'âpres luttes de la classe ouvrière en Belgique ?

On a déjà souligné de quelle façon cette attaque généralisée a suivi un lent processus d'autonomisation de la lutte des travailleurs pour leurs intérêts de classe, face aux besoins de l'économie capitaliste. A ce titre, on a bien vu comment le syndicat, la main dans la main avec les patrons et l'état, a tout fait pour enrayer les luttes. Là est sans doute le point essentiel à relever. L'offensive persistante que, partout en Europe, la classe ouvrière mène depuis 1968, tend à clarifier progressivement le rôle réel des forces en présence. A ce titre, il paraît évident que la lutte de classe est entrée dans une nouvelle période.

S'il est vrai que l'offensive des travailleurs n'a pas encore résolu (ni même posé) un certain nombre de problèmes fondamentaux pour la transformation révolutionnaire de la société (la "question de l'organisation", par exemple, qui hante depuis toujours les militants révolutionnaires), en revanche elle a situé avec une clarté suffisante le problème du syndicat et de ses rapports avec la classe. Ce n'est pas un hasard si, partout où cette dernière se bat <u>contre le Capital</u> (Italie, Suède, Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne, France ...) elle est inévitablement amenée à se battre en même temps <u>contre le syndicat</u>. Pour ceux qui prétendent se placer sur une position de classe, plus aucun doute n'est permis à ce sujet. Les conclusions auxquelles étaient arrivés ceux qui avaient entrepris une analyse théorique sérieuse du rôle du syndicat aux côtés du capitalisme moderne sont aujourd'hui mises en évidence par la pratique même de la classe ouvrière.

Le second point à retenir est celui des formes prises par l'organisation du mouvement : on est frappé par la similitude que présentent à ce titre la grève des mineurs du Limbourg, les luttes italiennes de 68-69 et les luttes françaises de la même période. Chaque fois, les travailleurs découvrent eux-mêmes la nécessité de sortir du cadre de l'usine, de faire passer la lutte dans la société, afin de "socialiser" les objectifs et les formes de lutte nés sur les lieux de production. Ainsi s'ouvrent de larges possibilités d'intervention : dans tous les cas se sont constitué des groupes intégrant des éléments intérieurs aussi bien qu'extérieurs aux lieux de production. Leur rôle fut d'assumer les tâches matérielles directement liées aux besoins de la lutte, afin de l'élargir et de la radicaliser. Comités d'Action Travailleurs-Etudiants en mai 1968, Assemblée Etudiants-Ouvriers de Turin (Grèves FIAT), Comités de Base en Italie, Force des Mineurs dans le Limbourg : autant d'expériences qui, sur le plan de l'organisation paraissent le mieux correspondre au niveau actuel des luttes. Leur dépassement dépend moins de l'effort volontariste pour prolonger coûte que coûte une action en cours, que du développement même des formes que prendront les contradictions du mode de production capitaliste ; en dernier ressort, ce sont elles qui imposeront aux travailleurs, dans leur mouvement d'émancipation, des tâches nouvelles.

La grève des mineurs du Limbourg, ainsi que toute la série de luttes qu'elle a entraînées, mettent en évidence les traits principaux de la phase actuelle de la lutte des classes, tels qu'ils se dégagent progressivement, à l'échelle européenne, depuis mai 1968, à travers notamment les grèves de 1968-1969 en Italie. Nous nous trouvons ainsi devant un acquis révélant un renforcement du mouvement d'unification de la classe, que ce soit par la détermination par la masse des travailleurs d'intérêts de classe ouvertement opposés à l'organisation capitaliste, ou par la circulation spontanée de la lutte, dans ses buts comme dans ses moyens. Mais nous nous trouvons également devant des besoins immédiats déjà explicites ; la prise en charge de ses intérêts par la classe ouvrière <u>elle-même</u> impose la nécessité de rompre l'isolement du lieu de production et de porter la lutte dans la rue : il s'agit d'opposer la violence ouvrière à la répression et à la violence quotidiennes de l'organisation capitaliste.

4 - LE "NOUVEAU" SYNDICAT : LE COMITE PERMANENT

Le 9 janvier, un comité permanent (C. P.) se constitue dans le bassin minier limbourgeois. Ses membres, cooptés (selon les déclarations de la Jeune Garde Socialiste elle-même) sont des syndiqués socialistes, C S C (catholiques) et libéraux, ainsi que des non-syndiqués, parmi lesquels des membres du parti nationaliste flamand Volksunie. En fait, ces derniers sont surtout des petits commerçants qui, depuis 1968, s'étaient organisés sous le nom "Amis de Zwartberg" pour résister au démantèlement progressif de la région. En ce sens, ils ne sont "avec les mineurs" que dans la mesure où ils vivent sur leur dos : la fermeture des mines et le chômage risquent fort de marquer la fin des beaux jours du petit commerce local.

Les trotskystes de la JGS, de leur côté, ont vu dans le C P la possibilité de "trouver enfin un terrain plus favorable à la diffusion de (leurs) idées" (1). Ils le soutiennent donc avec autant de vigueur, sinon plus, que le PC belge qui, de son côté, s'emploie à concilier le soutien au CP avec la défense des syndicats officiels.

Le rôle du Comité Permanent, et l'importance que la presse lui accorde par sa publicité (en France, Le Monde ira jusqu'à prétendre, vers la fin de la grève, que c'était le CP qui avait donné le 5 janvier l'ordre du débrayage !) sont étroitement liés à sa fonction : se présenter-et être accepté - comme nouveau et unique interlocuteur valable devant la défaillance du syndicat. Dès son apparition, le gouvernement tente d'entrer en contact avec le Comité, notamment par des liaisons triangulaires gouvernement-Syndicats-comité permanent. Le 13 janvier, huit jours après le déclenchement de la grève, les responsables de la CSC s'entretiennent déjà avec le président du Comité, SLEEGERS. Deux jours plus tard, les syndicats rencontrent le gouvernement à Bruxelles. Par la suite, le gouverneur du Limbourg est chargé par le gouvernement d'une "mission d'information et d'apaisement"; il reçoit le CP le 26 janvier, puis les syndicats et le patronat, à leur tour, le 4 février.

Par son rôle de négociateur entre la base en lutte et les différentes institutions du pouvoir, le CP n'est en réalité qu'une émanation plus ou moins directe des syndicats. C'est du reste ce qui ressort de ses positions, vis-à-vis de ces derniers, et de celles de ses partisans.

Si le parti "communiste" préconisait aux premiers jours de la grève "un comité régulier de grève FGTB et CSC uniquement composé de syndiqués" (2), les fondateurs du Comité Permanent sont obligés de faire preuve d'une plus grande souplesse, leur connaissance de la situation réelle leur ayant certainement montré qu'une telle solution n'était pas viable. Néanmoins, le Comité est en grande partie composé de délégués syndicaux : c'est la vieille tactique de l'utilisation de la base de l'appareil bureaucratique contre le sommet, au moment même où les piquets de grève, composés de mineurs du rang, se déchaînent violemment contre les délégués syndicaux qui se présentent à l'entrée de la mine. Les trotskystes, de leur côté, débitent leur vieille rengaine moralisatrice sur les "bons" et les "mauvais" délégués: il y aurait "des délégués de base qui sont encore dans la production qui sympathisent avec le mouvement de grève, mais nommés par le sommet (ils) ne peuvent logiquement rien faire sans risque d'être vidés comme délégués" (3). Dans l'ensemble, donc, le CP ne voit dans le comportement des syndicats que des erreurs commises par de mauvais dirigeants ....

Le CP s'affirmera tout au long de la lutte comme l'expression organisée de la "mauvaise conscience" des syndicats, ou mieux encore comme une possibilité de pallier de l'intérieur leur défaillance. Au cours d'une lutte où la classe ouvrière s'oppose physiquement au contrôle syndical, le CP va systématiquement aider les syndicats à sauver la face : "nous n'allons pas brûler nos carnets syndicaux, nous ne sortons pas du syndicat. Le syndicat c'est nous-même" (4). Il ne s'agit même pas de former réellement un nouveau syndicat. Ceux qui se feraient des illusions à ce sujet, les théoriciens du CP se chargent de les détromper : "le CP veut devenir un syndicat, ce qui est erronné et très dangereux. Cela ne peut que semer le trouble dans l'esprit des travaleurs, syndiqués à 80 %".

La théorie élaborée autour du CP correspond assez bien aux conceptions de la "gauche syndicale" dont les Cahiers de Mai se sont faits en France le porte-parole, y compris pour ce qui est

du rôle attribué à la "révolte" des artisans et des petits commerçants. En pratique, le CP a joué le seul rôle que puisse jouer à l'heure actuelle tout candidat à la direction centralisatrice et négociatrice des luttes : confiner celles-ci dans des limites acceptables pour le capitalisme, et créer un nouveau syndicat "à la gauche" du syndicat officiel ; autrement dit, étouffer l'initiative ouvrière radicale (souvent encore minoritaire, mais qui tend à se généraliser) et empêcher l'extension spontanée du mouvement.

Une autre pratique très répandue consiste à spéculer sur le taux élevé de syndicalisation, et à se retrancher derrière cette "preuve" de la confiance des travailleurs envers "leurs" syndicats, pour une dernière tentative de justification de la médiation syndicale. Or le taux de syndicalisation très élevé que l'on constate en Belgique, comme en Scandinavie, en Angleterre ou en Allemagne, est lié en fait aux fonctions de plus en plus générales confiées par le capital aux syndicats en matière sociale : santé, coopératives, mutuelles, logement, formation professionnelle et "éducation permanente" etc. Les trotskystes prennent ou feignent de prendre cette utilisation par les travailleurs de la carte syndicale pour une illusion idéologique dont la classe ouvrière ne parviendra jamais, bornée comme elle est, à se débarrasser. Il s'agit donc, pour les candidats à la "direction révolutionnaire" de récupérer cette "illusion" à leur profit ; et c'est ainsi que la "reconquête des syndicats" devient leur mot d'ordre. "L'attitude des mineurs risque bien d'être le signal de départ d'un large mouvement de contestation des organisations syndicales dans les entreprises" (6). Le mouvement devrait donc avoir pour but "la reconquête des syndicats par leurs affiliés et non leur affaiblissement" (7). Aussi le CP se donne-t-il pour objectif de "veiller à ce que les syndicats ne commettent pas de faux pas. Les syndicats sont nécessaires mais doivent être contrôlés"(8) Comment s'exercerait ce contrôle ? Eh bien, c'est très simple: il suffit qu'une "parfaite démocratie" règne dans les syndicats. Pour le PC, "être indépendant, pour un syndicat, c'est tout simplement décider de son orientation par le jeu normal de la consultation démocratique de ses adhérents"(9) ; et la JGS d'ajouter :"les action du CP donnent un bon exemple aux syndicats. Ils (les militants du CP) ont fait ce que les syndicats auraient dû faire normalement"(10).

En fait, comme le PC l'indique clairement, l'idée est que le mouvement aurait pu être évité si les conventions collectives avaient été conclues sous une "forme démocratique". De leur côté, les trotskystes se demandent :"Est-ce que les travailleurs ont intérêt à une convention collective?" Et ils répondent : "Evidemment ! par l'institution de la convention collective les forces de tous les travailleurs sont réunies" (11). La seule critique qu'ils adressent aux conventions collectives est que "les revendications des syndicats ne sont pas celles des travailleurs, qu'on n'a pas consultés et qui n'ont rien décidé" (12). Et le PC de reprendre la même rangaine : "Avant la grève nous avons toujours dit que c'étaient en dernier ressort les assemblées syndicales démocratiquement réunies qui devaient décider de leur accord ou du rejet de la convention collective proposée. Il n'y a jamais eu d'assemblée syndicale !" (13). Autrement dit, pour la "gauche" du Comité Permanent, les ouvriers doivent remercier les patrons qui, par la convention collective, leur permettent de "réunir leurs forces". Si seulement il régnait un peu de démocratie dans ces sacrés syndicats, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes, et les ouvriers seraient dispensés de se battre pour leurs intérêts, laissant ce soin à leurs nouveaux sauveurs .....

Les travailleurs connaissent bien le style des propositions de ce genre de Comité. Reprenant le slogan des PC du monde entier, aujourd'hui battu en brèche de tous côtés, Sleegers affirme :"Plutôt que de donner de l'argent à fonds perdus aux patrons charbonniers, il vaudrait mieux créeer de nouvelles entreprises nationalisées" (14). Il ne lui vient pas à l'idée que les ouvriers se foutent d'être exploités par l'Etat plutôt que par un patron privé ; il ne lui vient pas à l'esprit que l'Etat - donneur d'argent à fonds perdus ? ! - n'est jamais que le gérant du capital et de l'exploitation.

Sur la violence ouvrière, la position du Comité Permanent rejoint ses autres prises de positions "Nous ne gagnerons rien à provoquer des incidents" affirment les dirigeants du CP à la suite des affrontements qui opposent les ouvriers aux flics et aux jaunes (15). Le 24 janvier le CP s'oppose à l'occupation des puits.

Il ressort clairement de ce qui précéde qu'alors que la classe ouvrière tend, partout dans le monde, à reprendre l'initiative dans la lutte, elle se heurte de plus en plus directement au

contrôle que le capital exerce sur elle par l'entremise des syndicats. Simultanément, les différents appareils syndicaux s'efforcent par tous les moyens de reprendre le contrôle de la situation. La formation d'organes plus proches de la base militante mais qui ne sont, en dernière analyse, que des émanations du syndicat, est désormais une pratique habituelle. Le coup du "Comité Permanent" est une astuce cousue de fil blanc, par rapport au mot d'ordre de "Conseils ouvriers" lancé en 1969 à la FIAT par la gauche syndicale italienne, alliée au PSIUP (espèce de PSU transalpin). Les "délégués de chaîne et d'atelier" proposés conjointement par le patron - Agnelli - et par les syndicats n'ont du reste rencontré chez les ouvriers en lutte que le mépris le plus profond.

Le seul rôle du Comité permanent dans la grève des mineurs du Limbourg a donc été de rajeunir le syndicat en faisant pression sur l'appareil central, notamment pour le paiement des indemnités de grève. Le 24 janvier Sleegers pouvait s'écrier à la télévision (!) : "Nous avons la presse à notre côté. Nous sommes en train de faire fléchir les syndicats".

Lorsque les mineurs reprennent le travail, provisoirement battus par la résistance patronale et l'absence d'un mouvement général dans la classe ouvrière, le Comité Permanent a le culot d'annoncer une grève pour le 1er juin ..... au cas où les augmentations ne seraient pas versées ! Il se pose en véritable substitut du syndicat, se chargeant de gérer la force contractuelle de la classe ouvrière dans le cadre du plan capitaliste.

5 - FORCE DES MINEURS

Pour voir se manifester l'intérêt de classe des ouvriers et leur volonté d'une lutte dure contre l'exploitation et l'encadrement syndical, c'est vers FORCE DES MINEURS qu'il faut se tourner. Les ouvriers n'ont que faire de ceux qui, sous prétexte de ne pas violer la pureté virginale de la "conscience de classe", se posent en adversaires de toute tentative d'organisation mettant en rapport les éléments les plus durs, qu'ils soient intérieurs ou extérieurs à la production.

FORCE DES MINEURS fut de toute évidence un regroupement d'intervention minoritaire, mais par sa pratique et par les idées qu'elle a diffusées elle se présente comme un moment historiquement nécessaire de la formation d'une organisation autonome du prolétariat à notre époque. Son rôle n'a pas été négligeable : elle a participé à l'organisation par les mineurs de piquets de grève massifs, à l'attaque contre les locaux du syndicat chrétien, à la tentative d'occupation des puits, à l'information et à l'extension des luttes (notamment à FORD-Genk). Les citations qui suivent sont extraites de brochures rédigées par des grévistes et par d'autres membres du groupe (non ouvriers) et diffusées, à 2.000 exemplaires environ, dans les usines du Limbourg et d'ailleurs.

Si FORCE DES MINEURS se déclare d'emblée "apolitique", c'est parce que l'on sait que pour les ouvriers "politique" signifie : partis, syndicats (les uns et les autres intégrés dans la programmation capitaliste), récupération de tous les mouvements spontanés de la classe ouvrière à des fins électorales usage des luttes ouvrières comme moyen de pression d'une fraction capitaliste sur une autre, etc. Par contre, FORCE DES MINEURS affirme dès le départ : "Les mineurs prouvent que les ouvriers doivent organiser EUX-MEMES les grèves et qu'ils en sont capables".

FORCE DES MINEURS est donc née des besoins de la grève. Ses militants ont eu, dans l'ensemble à assumer les tâches pra-

tiques et théoriques définies par la poursuite et la généralisation de la lutte. C'est sur la question cruciale des syndicats que FORCE DES MINEURS se démarque résolument des groupuscules traditionnels que la classe ouvrière s'est désormais habituée à voir affluer lorsqu'il "se passe quelque chose" ; c'est par là aussi qu'elle rejoint des regroupements analogues apparus en France en Mai 1968 et en Italie en 68-69. F.M. n'a fait en réalité qu'expliciter la connaissance du problème que possédaient déjà matériellement les mineurs ; dès avant la grève, on entendait couramment dire dans les mines :"Les syndicats sont des bandits".

LES REVENDICATIONS

Les revendications des mineurs du Limbourg sont assez différentes de celles que posaient auparavant les travailleurs de secteurs en déclain, tels que les mines. Elles ne portent pas sur la sécurité de l'emploi, mais sur une augmentation de salaires impossible à obtenir dans l'immédiat dans un secteur dont le capital a déjà prévu la disparition presque totale, et dont les marges de négociation sont extrêmement étroites. La marge de manoeuvre patronale-syndicale se réduit d'autant plus que les 15 % revendiqués par les mineurs deviennent ensuite la plateforme sur laquelle s'alignent spontanément tous les secteurs qui les suivent dans la lutte.

"QUELLES SONT NOS REVENDICATIONS ? FORCE DES MINEURS EXIGE UNE AUGMENTATION DE SALAIRE DE 15 %, MAINTENANT ET IMMEDIATEMENT . Avant nous exigions une augmentation de 70 FB sur le salaire de base par jour et cela pour tous les ouvriers. Exiger seulement une augmentation en pourcentage signifie que les catégories les plus hautes auront toujours beaucoup plus profité de l'augmentation que les catégories les plus basses. Depuis l'année passée les syndicats "parlaient" réellement de 15 %. Ces 15 % sont devenus la revendication du Comité Permanent. Pour ne pas faire de discussions inutiles et pour ne pas créer de division dans les rangs des grévistes, nous avons exigé : 15 % MAINTENANT ET IMMEDIATEMENT".

"Pour ne pas défavoriser les catégories de salaire plus basses par rapport aux plus élevées, nous avons joint à cette revendication un second point : 400 F minimum de SALAIRE DE BASE POUR LA SURFACE et 500 F minimum POUR LE FOND. Nous lierons toujours cette revendication à la première".

Un autre problème qui s'est posé, dans la pratique, aux mineurs en lutte a été celui des travailleurs immigrés, qui constituent une partie importante de la force de travail, et des luttes internationales.

"Qu'est-ce que cette solidarité ? En premier lieu : un réel travail en commun entre les mineurs belge, turcs, marocains, italiens, espagnols, portugais et grecs.

"Nous sommes tous travailleurs - nous combattons tous contre le même patron. Si nous réalisons effectivement cette solidarité nous apprendrons énormement de choses : nous devons savoir ce qu'il se passe au Maroc, en Italie, en Grèce, en Turquie ! Nous devons savoir, par exemple, comment les travailleurs en Italie mènent leur lutte contre le patron et les syndicats, ce qui nous aidera à avancer dans notre grève et peut-être à obtenir nos 15%. Nous devons apprendre à lutter ensemble. C'est l'inestimable richesse de la classe ouvrière, les travailleurs apprennent à lutter ensemble. La solidarité est aussi : établir des contacts et travailler en commun avec les travailleurs de chez FORD, PHI-LIPS, KERAMO, LIEGE, CHARLEROI. Partout doivent naître des groupes semblables à FORCE DES MINEURS. Si ces groupes arrivent à se connaître et à travailler ensemble, alors nous pourrons dire : FORCE DES TRAVAILLEURS."

LA QUESTION SYNDICALE

C'est, comme on l'a dit, un des points sur lesquels FORCE DES MINEURS s'est battue avec le plus d'insistance. Devant l'hostilité totale à la grève de la part des syndicats, les mineurs qui formaient les piquets -parfois 700 dans certains puits - n'hésitaient pas à casser la gueule aux syndicalistes qui se présentaient à l'entrée. On a vu, par ailleurs, comment plus de 500 mineurs avaient mis à sac le siège de la CSC. Et on a vu aussi quelle était l'attitude du Comité Permanent et de ceux qui le soutenaient vis-à-vis des syndicats et des conventions collectives. On peut donc dire sans hésitation que le mouvement des mineurs limbourgeois pose clairement la question syndicale comme ligne de partage entre révolutionnaires et non révolutionnaires :

"QU'EST-CE QUE LE SYNDICAT ?

Il y a cinquante ans chaque patron possédait sa propre usine. Il entrait en concurrence avec les autres patrons afin d'agrandir son usine. Les travailleurs s'opposaient individuellement contre le patron et c'est pourquoi ils se sont unis contre lui. Ce furent

les premiers syndicats et les premières caisses de soutien. Dans la plupart des cas c'était illégal : interdit par la loi des patrons. Les dirigeants syndicaux étaient recherchés par la police et très souvent emprisonnés."

"QU'EST DEVENU LE SYNDICAT AUJOURD'HUI ?"

Le syndicat est devenu une énorme machine qui n'a plus rien à voir avec la lutte des travailleurs.' Des centaines de gens "instruits" qui n'ont jamais sali leurs mains, sont payés pour prendre des décisions.

Les syndicats travaillent désormais avec les patrons et le gouvernement.

Les syndicats siègent avec le gouvernement et les patrons à quantité d'assemblées et planifient ensemble l'économie. Le conseil central de l'économie ; le conseil national du travail; le comité national pour l'expansion économique .... Il y a donc quantité de "conseils" dans lesquels "syndicats et patrons travaillent main dans la main.

Les syndicats reçoivent les plus hauts postes et les sièges ministériels. Les syndicats sont payés par les patrons. La programmation sociale de la métallurgie consiste en ceci : le syndicat reçoit 0,6 % du salaire des travailleurs ... s'il n'y a pas de grèves sauvages.

Depuis 20 ans les patrons ont peu à peu transformé les syndicats dans leur intérêt : les délégués syndicaux sont des gens sur lesquels les patrons se reposent en toute tranquillité.

Les exigences des syndicats sont déterminées en fonction des possibilités du capitalisme sans que pour autant ses bénéfices en soient amoindris.

Le syndicat est tout à fait lié au patronat. Le syndicat est un instrument du patron, le syndicat est le porte-parole du patron. C'est pourquoi il est nécessaire que les travailleurs s'organisent de façon autonome.

Qui est-ce qui après trois semaines de grève, vient raconter aux mineurs : "l'accord est fantastique ! c'est une grande victoire ! Reprenez le travail !" C'est le syndicat qui raconte tout cela. Le syndicat est le porte-parole du patron auprès des travailleurs."

"QUI A BESOIN DU SYNDICAT ?"

"Depuis dix ans des conventions collectives sont signées entre patrons et syndicats dans toute l'Europe.
Qu'est-ce-que cela signifie ?
C'est un accord de deux ans entre patrons et syndicats. Les patrons accordent une petite augmentation de salaire (environ égale à l'augmentation du coût de la vie). Les syndicats garantissent qu'il n'y aura pas de grève ! C'est ainsi qu'ils vendent les travailleurs aux patrons. C'est cela la "paix sociale". Pourquoi ces conventions collectives sont-elles si importantes pour le patron? Les investissements en métallurgie, l'industrie automobile et la chimie engloutissent plusieurs milliards. Quand ces industries sont paralysées par une grève sauvage, cela signifie une grande perte pour le patron."

"Le patron est donc très vulnérable ! Cela veut dire : la force des travailleurs, la force de la grève sauvage est donc très grande. Par ces conventions collectives les patrons et les syndicats rendent les grèves impossibles. Par la convention collective les syndicats protègent le patron ... contre la force des travailleurs."

"Le patron a besoin des syndicats pour museler les travailleurs!! Ces conventions collectives servent à deux choses : premièrement, elles doivent veiller à ce que les salaires ne dépassent pas ce que veulent les patrons, deuxièmement, les conventions servent à empêcher toute grève dans l'usine!"

.....

"Une seule chose peut être difficilement contrôlée par ceux-ci: la combativité des ouvriers, qui augmente au fur et à mesure que croit la tyrannie à l'intérieur de l'usine.

Les syndicats promettent qu'il n'y aura pas de grève sauvage. S'ils veulent faire la grève, le patron doit être mis au courant des semaines à l'avance, afin de pouvoir prendre des dispositions et préparer les stocks ....!"

.....

"Nous avons fait notre grève seuls. Depuis le début, nous avons été attaqués par les patrons, le gouvernement, la presse, la radio-TV, etc, et les syndicats ! Dans les mines on entend souvent :"nous allons leur taper **dessus, à ces types du syndicat**" et "les syndicats sont des bandits".

"Il y a des gens qui essaient de faire dévier les problèmes. Ils disent : il suffit de choisir de bons délégués, nous devrions les choisir parmi FORCE DES MINEURS, qui eux défendent nos droits.

Voilà notre position : les délégués dans un tel cas doivent tout de même suivre des ordres qui viennent d'en haut ! Les délégués qui seraient réellement des mineurs seraient tôt ou tard chassés. Les bons mineurs qui deviendraient des délégués seront sans doute inévitablement corrompus : bien placés, bien payés. C'est pourquoi nous devons penser à nous protéger .... contre les délégués. Pour nous défendre, nous ne pouvons compter que sur notre propre force, sur FORCE DES MINEURS, sur une organisation propre aux mineurs en dehors des partis politiques et des syndicats.

C'est pourquoi nous reposerons surtout sur notre propre groupe ....."

"Encore un dernier point : les mineurs de FORCE DES MINEURS doivent-ils rester membres du syndicat ? On doit voir ce qui est le plus avantageux, si on a intérêt à être syndiqué alors il faut l'être ! Il faut y voir une sorte d'assurance pour les grèves et pour des problèmes très précis tels que les pensions, les allocations familiales ... mais pour mener la lutte de tous les jours nous ne pouvons compter que sur notre propre force, sur notre groupe, qu'est FORCE DES MINEURS".

C'est donc à travers la prise en charge de leurs intérêts immédiats par les travailleurs eux-mêmes qu'est en train de se forger, sous les yeux de tous, l'organisation autonome de lutte contre le capital, pour la destruction du pouvoir capitaliste. On commence à distinguer la voie que suit la classe ouvrière pour affronter ouvertement l'ennemi. Car, avant de s'embarquer dans de longues divagations plus ou moins idéologiques sur la "Révolution", il s'agit de voir :

"POURQUOI SE BAT LA CLASSE OUVRIERE ?

" Les ouvriers organisent dans chaque usine des groupes pour combattre la domination du patron et pour défendre les intérêts de la classe ouvrière. Une nouvelle forme de lutte est née et ses combattants sont fiers de se battre pour la classe ouvrière. Les syndicats et "Partis socialistes" ont partie liée avec le patron ;

abandonnons-les ! Il y a cent ans, les ouvriers luttaient pour la journée de huit heures. Nous ne l'avons pas encore ... Il y a cent ans, les ouvriers luttaient contre les contrôleurs et les espions des patrons. Ils y sont toujours .... "

"LAISSERONS-NOUS DURER CELA ETERNELLEMENT ? N'EST-IL PAS TEMPS POUR LA CLASSE OUVRIERE DE PRENDRE EN MAIN LA DIRECTION DE SA LUTTE ?"

CITATIONS

(1) "LA GAUCHE" Journal de la JGS, dirigée par Ernest Mandel - 24/1/70.

(2) "LE DRAPEAU ROUGE" du PC Belge - 16/1/70.

(3) "LA GAUCHE" 17/1/70

(4) Monsieur SLEEGERS, le 16/1/70 dans le meeting d'Hasselt

(5) "LA GAUCHE" 24/1/70

(6) "LA GAUCHE" 24/1/70

(7) "LA GAUCHE" 24/1/70

(8) Monsieur SLEEGERS, 9/1/70

(9) "LE DRAPEAU ROUGE" 16/1/70

(10) Serge VIANNE, du B. P. de la JGS à la Tribune Socialiste"

(11) (12) "GREVE DES MINEURS LIMBOURGEOIS" brochure de la JGS

(13) "LE DRAPEAU ROUGE" 16/1/70

(14) (15) Monsieur SLEEGERS à la télévision le 13/1/70